

Enquête sur le trouble d'hyperactivité avec déficit de l'attention (THADA) diagnostic et traitement au méthylphénidate par les médecins au Canada en 1999

Quel était le but de l'enquête?

L'enquête avait pour objet d'en arriver à mieux comprendre l'utilisation accrue du méthylphénidate. Une des premières étapes consistait à obtenir des renseignements sur le diagnostic et les habitudes de prescription des médecins canadiens, et à évaluer les facteurs déterminants.

Quels étaient les objectifs de l'enquête?

Les objectifs étaient d'obtenir de la rétroaction des médecins canadiens sur les questions suivantes :

- la façon dont les médecins diagnostiquent et traitent le THADA;
- les conditions sous lesquelles les médecins prescrivent le méthylphénidate;
- les influences et les pressions exercées sur les médecins pour prescrire du méthylphénidate;
- la façon dont les médecins évaluent l'usage de médicaments et la conformité au traitement;
- la façon dont les médecins évaluent l'efficacité du traitement.

Pourquoi la Direction des produits thérapeutiques (DPT) a-t-il participé à l'enquête?

Santé Canada reconnaît qu'il y a eu une augmentation considérable de l'utilisation du méthylphénidate au Canada et ailleurs depuis quelques années. Au Canada, l'usage annuel de méthylphénidate a quintuplé entre 1990 et 1997 et continue d'augmenter.

Qu'est-ce que le méthylphénidate?

Le chlorhydrate de méthylphénidate est le nom chimique du médicament mieux connu au Canada sous le nom de marque Ritalin®. Il est aussi disponible sous forme de produits génériques tels que le PMS-méthylphénidate, et le Riphénidate.

À quel moment l'enquête a-t-elle été faite?

L'enquête a été faite en avril 1999 et on a terminé le rapport final en août 1999.

Quel était le plan de l'enquête?

Les résultats de l'enquête étaient descriptifs et fondés sur les 33 questions de l'enquête. On demandait aux médecins de faire part de leur opinion sur diverses déclarations quant au diagnostic et à la prise en charge du THADA et à l'utilisation du méthylphénidate.

Qui a reçu le questionnaire de l'enquête?

Le questionnaire a été envoyé à près de 3 000 médecins. Ces derniers étaient choisis au hasard parmi les médecins de famille, et les pédiatres et incluaient tous les pédiatres du développement et les pédopsychiatres. Les répondants travaillaient dans des pratiques privées, des centres de santé communautaires et/ou des hôpitaux.

Quel a été le taux de réponse?

Le taux de réponse global a été de 20 %, ce qui est raisonnable vu la complexité et la longueur du questionnaire. Ce taux était suffisant pour satisfaire aux objectifs de l'enquête, qui étaient d'obtenir de la rétroaction des médecins sur ce sujet.

Selon l'enquête, comment l'utilisation du méthylphénidate a-t-elle changée depuis 1990?

Près de deux tiers (68 %) des répondants ont noté une augmentation de l'utilisation du méthylphénidate.

Parmi les explications invoquées pour l'utilisation accrue du méthylphénidate, avec lesquelles les répondants étaient-ils le plus fortement en accord?

Selon les répondants, les quatre raisons le plus souvent invoquées pour la croissance de l'usage du méthylphénidate étaient : « le public est plus conscient du THADA et de ses traitements », « pressions exercées par les parents et les enseignants pour recourir aux médicaments pour traiter le THADA », « on accepte l'idée de traiter le THADA avec des médicaments » et « peu de ressources pour d'autres modalités de traitements ».

Quelle était l'opinion des répondants quant à l'utilisation du méthylphénidate pour le traitement du THADA?

La majorité des répondants étaient d'avis que le méthylphénidate est plus efficace pour traiter le THADA lorsqu'il est utilisé avec d'autres interventions non médicamenteuses.

Où peut-on trouver les résultats de l'enquête?

Les résultats de l'enquête sont affichés sur le site Web de la Direction des produits thérapeutiques (voir Publications).

Que compte faire le DPT avec cette information?

La Direction des produits thérapeutiques prévoit faire part du rapport complet de l'enquête aux intéressés.

Pour obtenir plus d'information, veuillez communiquer avec :

Bureau d'évaluation des produits homologués
Direction des produits thérapeutiques
Santé Canada
Pré Tunney
Indice de l'adresse : 0201C1
Ottawa (Ontario) K1A 1B9

Téléphone : (613) 946-5140
Télécopieur : (613) 957-0335

ou consultez notre site Web :

www.hc-sc.gc.ca/hpb-dgps/therapeut

rév. Juillet 2001

Therapeutic Products Directorate
Direction des produits thérapeutiques

Health Products and Food Branch
Direction générale des produits de santé et des aliments